

---

# Communiqué News Release

---

N° H166/09 À publier  
le 3 décembre 2009

## **LE PROJET DU PASSAGE INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE DETROIT REÇOIT L'APPROBATION ENVIRONNEMENTALE**

WINDSOR, ONTARIO — Le projet du passage international de la rivière Detroit vient de franchir une autre étape déterminante avec l'approbation de l'évaluation environnementale fédérale pour la construction d'un pont et l'aménagement d'une esplanade d'inspection dans le secteur de Brighton Beach à Windsor.

En tant qu'autorités responsables de l'évaluation environnementale, Transports Canada, Pêches et Océans Canada et l'Administration portuaire de Windsor ont déterminé que le projet du passage international de la rivière Detroit, y compris les mesures d'atténuation des effets sur l'environnement, n'aurait vraisemblablement pas de conséquences importantes sur l'environnement. Transports Canada continuera de collaborer avec d'autres autorités fédérales ainsi qu'avec la province d'Ontario afin de s'assurer que les engagements énoncés dans l'évaluation environnementale sont respectés. Cela comprend l'élaboration de programmes de suivi et de surveillance, ainsi que des plans détaillés de gestion environnementale.

« Le gouvernement du Canada continue d'aller de l'avant avec la construction d'un nouveau passage frontalier entre Windsor et Detroit », a dit le ministre canadien des Transports, John Baird. « Ce nouveau pont de propriété publique confirmera la position du Canada en tant que l'une des plus importantes nations commerçantes au monde. De plus, il stimulera l'économie, qui en a sérieusement besoin, et créera des emplois locaux. »

L'approbation de l'évaluation environnementale fédérale portait aussi sur la promenade Windsor-Essex, une composante du projet. L'annonce d'aujourd'hui fait suite à l'approbation, en août 2009, par la province d'Ontario, de l'évaluation environnementale portant sur la promenade Windsor-Essex. Pour se rendre au nouveau passage frontalier, le trafic international empruntera la promenade, qui est un prolongement de la route 401. Le processus concerté d'évaluation environnementale pour la route d'accès, l'esplanade d'inspection et le pont comprenait une vaste consultation publique, ainsi que des examens détaillés réalisés par des organismes fédéraux et provinciaux de réglementation.

L'étude environnementale réalisée aux États-Unis est aussi terminée, et un compte rendu de décision a été publié. Le compte rendu de décision constitue l'approbation finale requise par la législation environnementale des États-Unis.

Maintenant que le gouvernement du Canada a obtenu les approbations de l'évaluation environnementale, il peut entamer les prochaines étapes du projet, qui comprennent la conception préliminaire du pont et de l'esplanade, de même que des discussions avec les partenaires des États-Unis relativement à l'acquisition de services contractuels pour le nouveau passage.

Le compte rendu de décision est affiché dans le registre canadien d'évaluation environnementale. On peut le consulter au [www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=18170](http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=18170).

L'annonce d'aujourd'hui fait suite à l'avis du gouvernement du Canada du 20 juillet 2009 indiquant qu'il avait acheté les terrains de la Ville de Windsor pour construire l'esplanade d'inspection du Canada et la partie canadienne du pont à six voies.

Personnes-ressources :

Chris Day	Mark Butler
Attaché de presse	Transports Canada, Windsor
Cabinet du ministre canadien des Transports, John Baird	519-257-7739
Ottawa	519-257-1722 (cellulaire)
613-991-0700	

Transports Canada est en ligne à [www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca). Abonnez-vous aux communiqués de presse et aux discours à [www.tc.gc.ca/nouvellesendirect](http://www.tc.gc.ca/nouvellesendirect) et restez au fait des dernières nouvelles de Transports Canada.

Ce communiqué est disponible en d'autres formats pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.